



Saison 2023/2024

Procès-verbal n°07 du Comité Directeur

| | |
|--------------------------------|---|
| Réunion du : | Jeudi 28 septembre 2023 |
| A : | 18h30 à la Maison du Football |
| Présidence : | M. Michel SORNAY |
| Présents : | MM. Emmanuel ANGONIN ; Patrice ANTONIOZ ; Antoine CONVERSEZ ; Philippe FLOCHON ; Denis JACQUES ; Mikaël LUCAS ; Alain MAUBEY ; Jean-Louis MONNOT ; Eric PATENAT ; Nicolas THABARD et Didier VINCENT |
| Représentés : | MME. Elodie MYOTTE-MOUIILLER (pouvoir à Nicolas THABARD) M. Philippe DUPREZ (pouvoir à Alain MAUBEY) |
| Excusés : | MM. Jacky BANDERIER ; Mohamed EL OUAZZANI et Michel MONIOTTE |
| Assistent à la séance : | MM. Sébastien HARMAND ; Clément JAILLET et Paul MEUNIER |

1. Approbation des derniers PV

Le Comité Directeur procède à l'approbation des procès-verbaux des réunions suivantes :

- ✓ PV N°05 du Comité Directeur du 09 septembre 2023
- ✓ PV N°06 du Comité Directeur du 21 septembre 2023

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

2. Condoléances / Remerciements

2.1. Décès d'Emmanuel Creux :

L'ensemble du Comité Directeur du District adresse ses condoléances à la famille d'Emmanuel CREUX, ainsi qu'au club de FC Rochefort Athletic, suite à la tragique disparition de ce dernier.

Il adresse également ses condoléances à la famille FUMEY, à la suite du décès de l'épouse de Guy FUMEY, ancien Président du District, et à la famille de Pierre TINGUELY, ancien Président de Poligny.

2.2. Remerciements « Rentrées du Foot » :

Le Comité Directeur les clubs de Arcade Foot Pays Lunetier et PS Dole Crissey pour leur accueil lors des rentrées du Foot U7/U9 qui se sont déroulées le samedi 16 septembre et le club de Bresse Jura Foot pour l'accueil lors de la rentrée du Foot U9F/U12F qui s'est déroulée le samedi 23 septembre.

Remerciements aux clubs de Rahon, Ney, Jura Lacs qui ont accueilli les réunions de secteurs « Organisation des plateaux U7-U9 ».

3. Informations du Président

3.1. Nouveau Directeur Général Adjoint à la Ligue :

Le nouveau Directeur Général Adjoint de la Ligue, qui va remplacer Nicolas MEUNIER, a été nommé. Il s'agit de Pierre-Marie DANDRAU, qui prendra ses fonctions le 02 octobre prochain. Nous lui souhaitons la bienvenue.



3.2. FFF – Dérogation Statut de l'arbitrage :

Le Comité Exécutif décide, sur proposition de la Ligue du Football Amateur, pour la saison 2023-2024, de déroger à l'article 49 du Statut de l'Arbitrage, en repoussant la date limite de renouvellement et de changement de statut des arbitres, du 31 août au 30 septembre 2023, et de reculer ainsi la date limite d'information des clubs en infraction, du 30 septembre au 31 octobre 2023.

Cette décision se justifie par la grande difficulté pour les arbitres à prendre leurs rendez-vous médicaux dans les délais, ainsi que par les problèmes informatiques rencontrés en ce début de saison dans les Ligues régionales

3.3. FFF – Courrier relatif à la neutralité (P. DIALLO) :

Le Président a transmis à tous les Présidents de clubs le courriel reçu de la Fédération.

Il est rappelé qu'il est interdit de porter tout signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance religieuse, politique, syndicale, philosophique dans les compétitions ou manifestations organisés par les Ligues, Districts Clubs de football...

3.4. FFF – Opération Mini buts :

Pour les clubs qui ont des U7/U9 M et U10/U11 F. Maximum jusqu'à 4 buts pliables en fonction des licenciés. Financement FFF 50% – Ligue 15% - District 15% - Club 20%. A ce jour, la Ligue de Bourgogne Franche-Comté refuse de participer financièrement à l'opération. De leur côté les Districts Burgo-comtois sont favorables à l'opération.

3.5. FFF – Courrier relatif aux problèmes informatiques (P. DIALLO) :

La DSI s'attache à résoudre les problèmes.

Un audit est en cours afin d'apporter des solutions pérennes.

3.6. Lancement de l'application VOR (Vert-Orange-Rouge) :

La Ligue lance une application « VOR » destinée à aider les clubs à recruter des bénévoles et des arbitres. Moyennant un abonnement annuel de 50€ (40€ si souscription avant le 31 décembre 2023), les clubs pourront bénéficier de cette application. Le principe est simple, dans les lieux de vie des clubs, il y aura des affiches avec un QR Code. Les gens qui flasheront ce QR Code auront à répondre à quelques questions qui permettront de connaître leur sensibilité à l'engagement associatif ou à l'arbitrage. Ces informations remonteront au référent VOR du club qui pourra ensuite prendre contact avec ces personnes. Le Directeur du Développement, Sébastien HARMAND, sera le référent VOR du District. A noter que depuis le lancement de ce dispositif, le 22 septembre dernier, Côteau de Seille pour le Jura s'est manifesté pour s'inscrire à la formation.

4. Vie du District

✓ Délégués des clubs du District pour l'AG de la Ligue du 04 novembre 2023 :

Tenant compte que l'élection des délégués des clubs devant être élus, chaque année, 30 jours avant l'Assemblée Générale de la Ligue, et qu'il n'y a pas eu d'Assemblée Générale électorale en juin 2023, il convient de reprendre la dernière liste des délégués élus, lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2022. Il s'agit, par ordre de voix, de Messieurs Pierre COMTE, Eric PATENAT et Christian LEGRAND.

Le Comité Directeur constate que Monsieur Christian LEGRAND a changé de statut dans son club et n'est plus Président. Ainsi, il ne peut pas être délégué. Le Comité Directeur propose de remplacer Christian LEGRAND par le 1^{er} suppléant élu. Il s'agit de Denis JACQUES.

Le Comité Directeur présente en qualité de délégués du District du Jura de Football :

- Messieurs Pierre COMTE, Denis JACQUES et Eric PATENAT.



5. Finances

5.1. Comptes arrêtés de la saison 2022/2023 :

Monsieur Paul MEUNIER, Président de la Commission des Finances du District, présente les comptes de l'exercice pour la saison 2022/2023, arrêtés au 30 juin 2023. Il note l'augmentation importante de la part liée aux recettes de discipline. Au niveau des charges, il y a une augmentation sur la ligne aux « cadeaux, médailles et récompenses » et « autres réceptions » qui est principalement liée au retour de la journée des passionnés.

Les comptes présentent un résultat excédentaire de 3 543,41€.

Le bilan fait apparaître un niveau de fonds propres à 80% du total du bilan, ce qui reflète une gestion saine et rigoureuse du Trésorier et du Président.

Les comptes et le bilan seront présentés pour approbation par les clubs, lors de l'Assemblée Générale du 27 octobre 2023 à Villeneuve-sous-Pymont.

Les comptes de l'exercice 2022/2023 sont approuvés à l'unanimité.

5.2. Budget prévisionnel de la saison 2023/2024 :

Le Président Michel SORNAY, présente le budget prévisionnel pour la saison 2023/2024.

Le budget prévisionnel laisse apparaître un résultat équilibré avec 640 280€ de charges/recettes.

Il sera présenté pour approbation par les clubs, lors de l'Assemblée Générale du 27 octobre 2023 à Villeneuve-sous-Pymont.

Le budget prévisionnel de l'exercice 2023/2024 est approuvé à l'unanimité.

6. Mise à jour des Règlements

Le Comité Directeur valide les corrections et modifications aux différents règlements listés ci-dessous. Ces nouveaux règlements, avec date d'application au 01 Juillet 2023, sont annexés au Procès-Verbal du Comité Directeur.

- ✓ Règlement Autour de la Rencontre
- ✓ Règlement du Foot à 8
- ✓ Cahier des charges des finales et festivals

7. Préparation de l'Assemblée Générale

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale du District aura lieu le vendredi 27 octobre 2023 à 19h à la salle des fêtes de Villeneuve-sous-Pymont.

Il rappelle également aux Présidents de Commissions qu'ils doivent adresser au District leurs comptes-rendus annuels au plus vite. → 7/14 sont enregistrés.

7.1. Projet de vote électronique :

Le Directeur du Développement présente au Comité Directeur le projet de vote électronique pour la prochaine assemblée générale. Quatre entreprises ont été sollicitées pour l'obtention de devis. Plusieurs modalités de vote électronique sont possibles, soit avec son propre smartphone, soit avec un boîtier.

Pris connaissance des coûts et des diverses propositions, le Comité Directeur décide de retenir la société LENI pour la mise en place du vote électronique par boîtier en présentiel lors de la prochaine Assemblée Générale.



7.2. Modification des Statuts du District :

Le Comité Directeur souhaite modifier l'article 8 des Statuts du District, en y apportant dans l'objet la notion du rôle éducatif, ainsi il proposera à l'Assemblée Générale, sous réserve de la validation du service juridique de la FFF, la modification du texte ci-dessous :

8 Objet

Le District ...

Il a plus particulièrement pour objet :

- D'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football, sous toutes ses formes, dans le Territoire ;
- De délivrer les titres départementaux et procéder aux sélections départementales ;
- De mettre en œuvre le projet de formation fédéral ;
- *Favoriser l'inclusion des jeunes par le sport à travers le « Programme Educatif Fédéral »*
- *Accompagner les jeunes dans le suivi scolaire à travers le dispositif « Puissance Foot ».*
- *Favoriser la mixité sociale à travers le foot en milieu scolaire, et des actions d'animation pour les jeunes en milieu carencé.*
- D'entretenir toutes relations utiles avec la FFF, la Ligue, les autres districts et ligues régionales et les groupements qui sont ou seront affiliés à la FFF, les pouvoirs publics et le mouvement sportif ;

...

Le District, ... sur le Territoire.

7.3. Modification du Règlement des Obligations :

Le Comité Directeur valide la proposition de modification du règlement « Obligations des Clubs », avec les modalités d'application qui seront présentés au vote lors de la prochaine Assemblée Générale.

7.4. Vœux des Clubs :

Le Comité Directeur prend connaissance des vœux des clubs pour l'Assemblée Générale du 27 octobre 2023 et se positionne pour chacun d'eux.

7.4.1. *Vœux du FC Rochefort Athletic :*

Programmation des matches du calendrier féminin le dimanche matin à 11h.

Vœu non recevable, du ressort du Comité Directeur

7.4.2. *Vœux du FC Petite Montagne :*

Autorisation de faire jouer des U16 F en D2 F à 8.

Le Comité Directeur émet un avis défavorable à l'unanimité : protection du championnat U18 F

7.4.3. *Vœux du FC Petite Montagne :*

Possibilité en championnat D4 de modifier l'engagement d'une équipe à 11 en équipe à 8, et inversement, après la date d'engagement, sans comptabilisation de l'équipe en question dans le classement final.

Le Comité Directeur émet un avis défavorable à l'unanimité : éviter toute perturbation du championnat



7.5. Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour présenté par le Président Michel SORNAY.

- Accueil et émargement des représentants de clubs à partir de 18H30
- Ouverture AG à 19H15 par le Président Michel SORNAY
- Ouverture AG extraordinaire : Modifications Statuts du District
- Clôture AG extraordinaire et Ouverture AG ordinaire
- Approbation du PV de l'AG du 11 Juin 2022
- Allocution du Président, Michel Sornay
- Rapport d'activités du Secrétaire Général, Nicolas Thabard
- Rapport Financier par le Président Commission Finances Paul Meunier et le Trésorier Alain Maubey
- Présentation Bilan exercice 2022-2023
- Rapport de Monsieur le Commissaire aux Comptes
- Approbation des Comptes 2022/2023 et affectation du résultat
- Présentation et vote du Budget 2023/2024
- Modifications de textes / Vœux des clubs et du District
- Informations Réglementaires
- Parlons Foot : Nouveaux Parcours de Formation, Futsal, Foot Santé, Jeux Olympiques
- Questions diverses
- Interventions des personnalités invitées

8. Sportif

8.1. Retour sur les Journées de Rentrée :

8.1.1. *Rentrée U7/U9 à Dole et Morbier, le 16 septembre :*

Bilan en attente comparaison entre les effectifs potentiels et les équipes présentes.

8.1.2. *Rentrée U9F/U12F à Bletterans, le 23 septembre :*

Bilan en attente comparaison entre les effectifs potentiels et les équipes présentes.

8.2. Retour sur les engagements en Coupe :

Moins d'équipes engagées que la saison 2022/2023,

Le président regrette que les équipes jeunes à 8 n'aient pas été sollicitées pour participer aux coupes jeunes à 11 (l'engagement coupe étant moins contraignant dans la durée qu'un engagement en championnat).

9. Divers

9.1 Points sur les engagements tardifs en jeunes :

Le Président de la Commission des Jeunes, Emmanuel ANGONIN, interroge le Comité Directeur sur les engagements tardifs en jeunes.

Le Président rappelle la philosophie à adopter qui est de faire jouer un maximum de jeunes, c'est-à-dire pouvoir intégrer des équipes jeunes dans les derniers niveaux de compétitions (engagement par les clubs en fonction du flux de nouveaux licenciés) lorsqu'il y a un exempt dans les groupes, jusqu'à un maximum de deux journées de jouées. Ainsi les matchs des premières journées de ces nouvelles équipes seront programmés au plus tôt lors des dates prévues pour les matchs remis. Si nécessaire, le mercredi ou en période hivernale, pour que les matchs puissent se jouer, les rencontres seront inversées.



9.2 Points sur les licences 2023/2024 :

Le Résident présente l'état comparatif des licences par rapport à la saison passée (date à date).

| | EVOLUTION NOMBRE DE LICENCES DATE A DATE | | | | | | | | | | | ECART | |
|----------------------------|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------|--------|
| | 30/09/2013 | 30/09/2014 | 30/09/2015 | 30/09/2016 | 30/09/2017 | 30/09/2018 | 30/09/2019 | 30/09/2020 | 30/09/2021 | 30/09/2022 | 30/09/2023 | | |
| | Total | Total | Total | Total | Total | Total | Total | Total | Total | Total | Total | | |
| Fédérale/ Senior | 5 | 5 | 5 | 4 | 5 | 10 | 2 | 8 | 9 | 9 | 12 | 3 | 33,3% |
| Libre/Senior | 2428 | 2501 | 2421 | 2412 | 2412 | 2429 | 2218 | 2244 | 2120 | 2147 | 2245 | 98 | 4,6% |
| Libre/U19-U18 | 349 | 399 | 371 | 353 | 406 | 292 | 345 | 308 | 306 | 301 | 324 | 23 | 7,5% |
| Libre/U17-U16 | 406 | 404 | 435 | 449 | 426 | 425 | 401 | 369 | 334 | 423 | 451 | 28 | 8,4% |
| Libre/U15-U14 | 493 | 535 | 544 | 571 | 544 | 529 | 447 | 496 | 550 | 584 | 594 | 10 | 1,8% |
| Libre/U13-U12 | 578 | 646 | 650 | 628 | 617 | 671 | 616 | 557 | 553 | 608 | 670 | 62 | 11,2% |
| Libre/ Football Animation | 1566 | 1818 | 1566 | 1667 | 1593 | 1702 | 1540 | 1306 | 1399 | 1527 | 1593 | 66 | 4,7% |
| Libre/Senior F | 78 | 100 | 161 | 193 | 197 | 262 | 275 | 332 | 317 | 360 | 436 | 76 | 24,0% |
| Libre/U18F-U17F-U16F | 51 | 48 | 97 | 116 | 125 | 107 | 121 | 118 | 119 | 133 | 151 | 18 | 15,1% |
| Libre/U15F-U14F | 41 | 42 | 75 | 89 | 88 | 96 | 73 | 90 | 89 | 116 | 141 | 25 | 28,1% |
| Libre/U13F-U12F | 31 | 34 | 39 | 67 | 71 | 76 | 82 | 70 | 76 | 110 | 101 | -9 | -11,8% |
| Libre/Football Animation F | 72 | 116 | 104 | 127 | 108 | 139 | 134 | 134 | 172 | 160 | 173 | 13 | 7,6% |
| Futsal Seniors | | 10 | | | 11 | 7 | 3 | | | | | 0 | 0,0% |
| Futsal U19 - U18 | | | | | | | 3 | | | | | 0 | 0,0% |
| Futsal U17 - U16 | | | | | | | | | | | | 0 | 0,0% |
| Futsal U15 F - U14 F | | | | | | | | | | | | 0 | 0,0% |
| Foot Loisir | 18 | 23 | 33 | 56 | 45 | 46 | 48 | 57 | 99 | 111 | 148 | 37 | 37,4% |
| Dirigeant | 895 | 950 | 942 | 907 | 921 | 938 | 946 | 852 | 817 | 863 | 961 | 98 | 12,0% |
| Dirigeante | 151 | 157 | 166 | 169 | 169 | 177 | 169 | 163 | 161 | 180 | 189 | 9 | 5,6% |
| Volontaire | | | | | | | | | 7 | 6 | 8 | 2 | 100,0% |
| Arbitre | 124 | 128 | 126 | 123 | 124 | 129 | 119 | 102 | 93 | 94 | 112 | 18 | 19,4% |
| Technique Régional | 11 | 13 | 15 | 19 | 23 | 33 | 40 | 46 | 50 | 40 | 49 | 9 | 18,0% |
| Technique National | 8 | 8 | 8 | 6 | 8 | 6 | 5 | 5 | 5 | 10 | 6 | -4 | -80,0% |
| Educateur Fédéral | 100 | 100 | 88 | 84 | 78 | 81 | 83 | 67 | 52 | 69 | 65 | -4 | -7,7% |
| Animateur | | | 4 | 26 | 25 | 21 | 40 | 57 | 47 | 70 | 68 | -2 | -4,3% |
| Membre Individuel | | | 101 | 0 | 0 | 86 | 0 | 84 | 89 | 79 | 76 | -3 | -3,4% |
| Ayant Droit | 2 | 3 | 3 | 3 | 3 | 5 | 0 | 5 | 5 | 5 | 5 | 0 | 0,0% |
| | | | | | | | | | | | 0 | 0 | |
| | 7407 | 8040 | 7954 | 8069 | 7999 | 8267 | 7710 | 7470 | 7469 | 8005 | 8578 | 573 | 7,7% |

Prochain Bureau, en présentiel, le mardi 10 octobre 2023 à 18h30, à la Maison du Football.
Prochain Comité Directeur, en présentiel, le mardi 24 octobre 2023 à 18h30, à la Maison du Football.
Assemblée Générale, le vendredi 27 octobre à 18h45, à la salle des fêtes de Villeneuve-sous-Pymont

Nicolas THABARD
Secrétaire Général

Michel SORNAY
Président